

Site internet : wavignies.fr

Sommaire

- P1 - Édito
- Noël et vœux
- P2 - Zoom sur l'entreprise
- Maisons fleuries
- P3 - Visite de Mme la
Sous-Préfète
- Conseil municipal
- P4 et 5 - Conseil municipal
- État civil
- C.C.A.S
- P6 - Vie pratique
- Réunion PLU
- P7 - Bibliothèque
- Anciens combattants
- P8 - Les associations

Chères Wavignisiennes, chers Wavignisiens,

Nous voyons déjà arriver la fin de l'année 2018.

Dans cette période très mouvementée où tellement de gens souffrent et ont du mal à boucler leurs fins de mois, je ne peux que souhaiter que la situation s'améliore rapidement.

Vous savez que mon conseil municipal et moi-même avons le souci permanent de rendre la vie agréable dans notre village, avec comme objectif qu'il fasse bon vivre à Wavignies. Et, au risque de me répéter, nous tenons à ne pas augmenter vos impôts. Mes chers concitoyens, depuis le début du mandat, malgré les charges auxquelles la commune doit faire face, notre trésorerie est restée saine, sans avoir augmenté les impôts. Nous continuerons comme cela, afin qu'au moins au niveau communal, nous ne contribuions pas à la baisse de votre pouvoir d'achat.

Je déplore encore des incivilités récurrentes dans notre village. J'ai le retour de bon nombre de Wavignisiens qui se plaignent des déjections canines sur les trottoirs et voies publiques. Je rappelle que ramasser les déjections de son chien doit être un geste naturel et systématique. Il s'agit simplement de respecter les gens. Il n'est pas normal de devoir nettoyer ses chaussures à cause du comportement désinvolte de quelques uns.

Je dois tristement dénoncer d'autres actions, criminelles celles là. Nos conteneurs sur la place publique ont été incendiés à deux reprises, on peut le supposer, par le même pyromane.

Pour faire face à ces violences, votre conseil municipal a décidé l'installation de caméras de vidéo-surveillance lors de sa dernière réunion. Cette installation sera faite dans le courant de l'année 2019.

Pour cette fin d'année, la commune n'oublie pas nos écoliers. En effet, ce mercredi 19 décembre, le Père Noël rendra visite à nos enfants à la salle des fêtes pour distribuer ses cadeaux après un spectacle et un goûter. Nos aînés (âgés de 65 ans et plus) recevront, comme il est de coutume, un colis de fin d'année.

Le 12 janvier 2019, toute la population est invitée aux vœux de la municipalité à partir de 14h30 à la salle des fêtes.

Croyez bien que votre municipalité continuera en 2019 à travailler dans l'intérêt de tous.

En attendant je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire, André Renaux



ARBRE DE NOËL

Offert par la municipalité

Mercredi 19 décembre

14h30 - spectacle

16h00 - goûter

**16h30 - distribution
de cadeaux
par le Père Noël**



Nous invitons tous
les enfants à venir déposer
leur lettre au Père Noël
à l'agence postale



VOEUX DE LA MUNICIPALITE

**Samedi 12 janvier 2019
à l'Agora**

dès 14h30

Discours vers 15h00





ZOOM SUR L' ENTREPRISE

SUIVEZ-NOUS :

<https://www.facebook.com/lespetitscintres/> @ <https://www.instagram.com/lespetitscintres/>

NOUS JOINDRE : 07 71 84 38 74

Vente de vêtements d'enfants d'occasion (0 à 10ans)
 Vente de chaussures enfants (15 au 25) et accessoires (chapeaux, bonnets, bandeaux)
 Vente de vêtement d'occasion femme enceinte



Les Petits Cintres

Des armoires de rêve avec des vêtements de seconde main, continuez à leur donner vie

Retrouvez-nous prochainement sur www.lespetitscintres.com
Déborah Barbier – 212 Rue Gorelier à Wavignies

MAISONS FLEURIES

Selon une tradition maintenant bien établie, jeudi 11 octobre 2018, s'est tenue à l'agora notre sympathique cérémonie de remise des diplômes du concours des maisons fleuries.

Les lauréats, une vingtaine, ont été récompensés par notre maire et ses adjoints avec remise de fleurs ou de bouquets ainsi que par un bon d'achat à valoir dans une jardinerie



DIPLÔMES

RECOMPENSES AUX DIPLÔMÉS 2017

Les jeunes diplômés de la commune ont reçu leur récompense. Emilie Marginet représentait ses sœurs Caroline et Cynthia, Alexia Avenel Vaillant, Gauthier Ercolano qui représentait aussi Justine Legros et Océane Rousselle.



RÉCOMPENSES AUX LAURÉATS DES DIPLÔMES OBTENUS EN 2018

Une récompense sera attribuée aux personnes ayant obtenu un diplôme en 2018 :

• BAC+ 5, DESS, Master	107 €
• Maîtrise BAC + 4	92 €
• Licence BAC + 3	80 €
• BTS, DEUG, DUT, BAC + 2	64 €
• BAC	48 €
• BEP	32 €
• CAP, Brevet des collèges	16 €

Pour pouvoir en bénéficier, les lauréats devront déposer pour le 28 février 2019 :

- L'original du diplôme,
- Un justificatif de domicile ou certificat d'hébergement,
- Un RIB au nom du diplômé.

Mme Marianne-Frédérique PUSSIAU, Sous-Préfète de Clermont à Wavignies



Mercredi 31 octobre, Monsieur le Maire, et les conseillers municipaux, ont eu l'honneur de recevoir Madame Marianne-Frédérique Pussiau, Sous-Préfète de l'arrondissement de Clermont.

Nous nous sommes rendus à la société EREM où Messieurs Paul et Florian Maier ont fait une présentation de la société, suivie d'une visite de l'atelier.

Puis nous sommes allés dans les locaux du périscolaire où les enfants ont fièrement présenté la maquette du village qu'ils ont construite pendant les vacances.

La visite de Madame la Sous-Préfète s'est achevée par la bibliothèque où les enfants fêtaient Halloween.

ÉLAGAGE DES ARBRES



Les arbres à l'entrée de la commune ont été saccagés. Que s'est-il passé ?

Ces arbres ne se situent pas sur le territoire de Wavignies mais sur le domaine public relevant du département.

Nous avons été informés que pour des raisons de sécurité il fallait procéder à un élagage.

Craignant un risque d'intervention trop sévère du département, nous avons anticipé en prenant accord avec l'Unité Territoriale Départementale pour réaliser nous mêmes ces travaux, ce qui a, du reste, été acté par une délibération du Conseil Municipal le 5 novembre qui autorise M. le Maire à signer un devis pour tailler ces arbres.

Le matin du jeudi 22 novembre, nous avons découvert, à notre grande surprise, que contrairement aux accords pris, une entreprise procédait à l'élagage dont nous ne voulions pas.

M. le Maire a immédiatement demandé de stopper ce «sabotage» mais le mal est fait sur les arbres à gauche de la route. Combien faudra-t-il d'années pour que cette belle voûte naturelle, fierté de notre village, retrouve son aspect d'origine ?

NOCES DE PLATINE



Jean et Liliane THUILLOT se sont mariés à Wavignies le 16 octobre 1948. Ce samedi 17 novembre 2018, entourés de leurs enfants, petits enfants et arrière petits enfants ils se sont présentés devant Monsieur Renaux, Maire, pour célébrer leurs 70 ans de vie commune.

La cérémonie fut pleine d'émotion pour les mariés ainsi que pour le Maire dont c'était une première dans la commune.

Nous leur souhaitons encore une longue route ensemble et en bonne santé.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 9 décembre : Thé dansant organisé par les Anciens Combattants de Wavignies animé par Véronique et Patrick.

Dimanche 9 décembre : Marche organisée par les Vadrouilleurs au profit du Téléthon, rendez-vous à l'agora à 9h30.

Lundi 10 décembre : Après-midi récréatif du Club du Bon Accueil.

Samedi 15 décembre : Loto organisé par l'ESCW

Lundi 17 décembre : Repas annuel du Club du Bon Accueil.

Mercredi 19 décembre : Arbre de Noël organisé par la municipalité.

Samedi 5 janvier : Concours de belote organisé par le Club du Bon Accueil.

Dimanche 6 janvier : Thé dansant/galette des rois organisé par le club du bon accueil animé par Patrick THUILLIER.

Samedi 12 janvier : Vœux de la municipalité.

Lundi 14 janvier : Après-midi récréatif du Club du Bon Accueil.

Lundi 28 janvier : Après-midi récréatif du Club du Bon Accueil.

Samedi 09 et dimanche 10 février : Concours de fléchettes organisé par Wavignies Darts Club .

Lundi 11 février : Après-midi récréatif du Club du Bon Accueil.

Lundi 25 février : Après-midi récréatif du Club du Bon Accueil.

samedi 02 mars : Repas offert par la municipalité pour les aînés

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

Le 24 Septembre 2018, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. RENAUX, Maire ;
Étaient présents :

Mmes BRAINE et POTELLE, M. DESCROIZETTE, adjoints

Mme PETITPRETRE, Mme THIERRY, M. LACHEAU, Mme ERCOLANO, M. CAUCHOIS, Mme BOUREILLE, M. LEPEINGLE.

Pouvoirs :

- M. SANTUNE à M. DESCROIZETTE

- M. TOURNIQUET à M. RENAUX

Absents excusés : Mme NEVEUR et M. CARBONNEAUX

Secrétaire : Mme PETITPRETRE

ORDRE DU JOUR

MUTUALISATION DU CONTROLE DES HYDRANTS

Le 29 mars 2018, le Conseil Communautaire a proposé une prestation de service mutualisée pour le contrôle des hydrants (poteaux et bouche d'incendie) assuré précédemment par le centre de secours. La commune a l'obligation de réaliser un contrôle de conformité des hydrants selon les conditions réglementaires. L'intérêt technique et financier de bénéficier d'un service mutualisé avec les autres communes nous paraît évident.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de prestation de service mutualisé proposé par la Communauté de Communes et décide d'adhérer à ce projet à compter du 1er janvier 2019, et autorise M. le Maire à signer toutes pièces utiles.

ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN cadastrée section Z.I n° 70 p, rue Mathias, d'une superficie de 411 m², pour la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales afin de lutter contre les risques d'inondation, pour l'euro symbolique, frais de notaire à la charge de la Commune.

Autorisation est donnée à M. le Maire de signer toutes pièces nécessaires.

Vote à l'unanimité.

ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN cadastrée section Z.B. N° 1 p, Route d'Ansauvillers d'une superficie de 458 m² pour installer une réserve incendie, moyennant le prix de 458 € avec une édification de clôture.

Tous pouvoirs sont donnés à M. le Maire pour signer tous pièces nécessaires.

Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de la Commune.

Vote à l'unanimité.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

- Trottoirs rue Jean Dupuy

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec le Département engageant la Commune à respecter les règles et les normes en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et décide la non réalisation d'une piste cyclable.

Vote à l'unanimité.

LOCATION D'UN APPARTEMENT rue des Déportés, situé au-dessus du Café, pour un loyer mensuel de 500 €, à compter du 1er décembre 2018.

Tous pouvoirs sont donnés à M. le Maire pour signer le bail.

Vote à l'unanimité.

CONTRAT PERISCOLAIRE

M. le Maire expose que pour pallier à un possible arrêt de maladie ou autre, il convient d'engager à titre de vacataire un remplaçant au plus vite, rémunéré au taux horaire du Smic en vigueur afin que le service cantine et périscolaire continue son activité normalement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer tous documents en ce sens.

Vote à l'unanimité.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SUR LES VITRAUX DE L'EGLISE

Les travaux concernant la réfection des verrières ont commencé et ont dû être stoppés suite au fait que le meneau situé au niveau d'une des verrières est instable et risque de s'effondrer, il convient donc de solidifier le meneau.

Le devis pour effectuer ces travaux s'élève à 2340 € HT soit 2808 € TTC.

Après cet exposé, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le devis, effectuer les travaux et signer tous documents nécessaires

Vote à l'unanimité.

DECISIONS MODIFICATIVES

concernant :

1°) restitution de la caution de la locataire, suite à son départ du logement 58 rue Douce,

2°) trop perçu sur les taxes d'urbanisme,

3°) travaux sur le meneau de l'église,

Vote à l'unanimité.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les frais de stage de perfectionnement BAFD s'élevant à 199 €.

Vote à l'unanimité.

CONVENTION SUR LES DONNEES CADASTRALES

Le Conseil Municipal autorise le Cabinet ARVAL à prendre connaissance des données cadastrales de la Commune pour l'élaboration du P.L.U. Vote à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 NOVEMBRE 2018

Le 05 Novembre 2018, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire.

Etaient présents :

Mmes BRAINE et POTELLE , M. DESCROIZETTE, adjoints

Mme PETIPRETRE, Mme THIERRY, Mme ERCOLANO , M. LEPEINGLE , Mme BOUREILLE

pouvoirs ;

- M. TOURNIQUET à M. LEPEINGLE

- M. LACHEAU à Mme BOUREILLE

- M. SAUNTUNE à M. DESCROIZETTE

Absents excusés :

- Mme NEVEUR , M. CARBONNEAUX, M. CAUCHOIS

Secrétaire : Mme ERCOLANO

ORDRE DU JOUR

MODIFICATION DU REGLEMENT PLU de la zone 1 AUh

Les objectifs poursuivis visent à :

- supprimer la règle imposant 20 % des logements aidés par l'état (le nombre de logements sociaux étant déjà assez important).

- rendre possible la construction d'un nouvel hangar sur la parcelle cadastrée Z.A. 66.

Après cet exposé, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la modification du PLU et d'inscrire au budget les crédits destinés au financement des dépenses afférentes.

Vote à l'unanimité.

ACHAT D'UNE PARCELLE section H n° 1478 , rue Gorelier, d'une superficie de 0 a 04 ca pour élargir la route trop étroite à cet endroit, pour l'Euro symbolique, frais de notaire à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal décide l'achat de cette parcelle et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer tous documents concernant cette opération.

Vote à l'unanimité.

PROJET DE VIDEO PROTECTION

Suite aux divers incidents survenus ces derniers temps et afin d'agir pour la tranquillité de tous, M. le Maire propose au Conseil Municipal l'installation de caméras pour la vidéo protection et fait part qu'une visite a eu lieu par l'ADTO afin d'établir un devis.

Coût total de l'opération : 97.250 € HT dont 47 % sont pris en charge par le Conseil départemental.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil départemental et à signer tous documents concernant cette opération.

Vote : 11 pour – 1 contre.

VITRAUX DE L'EGLISE

M. le Maire souhaite continuer sa campagne de restauration des vitraux de l'église et souhaite faire une demande de subvention au Département pour une verrière et les travaux sur le meneau pour un total de 10.089,49 HT.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la demande de subvention et un accord de dérogation pour effectuer les travaux sur le meneau, ainsi que toutes pièces relatives à ces travaux.

Vote à l'unanimité.

ARBRES SUR LA DEPARTEMENTALE 916

Un devis a été établi pour élaguer les arbres à l'entrée du village s'élevant à 1.500 €.

Vote à l'unanimité pour effectuer ces travaux.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Wayat POULET né le 19 septembre à Clermont

Lylian DOVERGNE né le 23 septembre à Beauvais

Amaury ESCUDIÉ TURPAIN né le 11 octobre à Lille

Arthur ESCUDIÉ TURPAIN né le 11 octobre à Lille



DÉCÈS

Nous partageons la peine de la famille, de :

Mme Muriel MARVILLE décédée le 24 septembre à Wavignies

M. Pascal DAVESNE décédé le 11 novembre à Beauvais

Mme Georgette LEPLEUX décédée le 17 novembre à Beauvais



CCAS

L'étude des dossiers d'aide de fin d'année est terminée.

La distribution des bons aura lieu le 14 décembre de 10h00 à 12h00.

Les familles concernées recevront une invitation.



Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération du conseil municipal en date du 12 décembre 2016, la municipalité a engagé les études nécessaires à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin que celui-ci intègre les dispositions issues de la loi Accès au logement et un Urbanisme Renoué (ALUR) et du Grenelle de l'Environnement.

Un PLU permet à une commune de définir « une feuille de route » pour les 10-15 ans à venir, en matière de perspectives d'aménagement du territoire communal. Il est doté d'un volet réglementaire, support à l'instruction des demandes de construction ou d'aménagement, telles qu'il convient de les respecter suivant le code de l'urbanisme.

Les études engagées depuis fin 2017 ont permis, dans un premier temps, d'établir un état des lieux de la commune, au regard de l'évolution du territoire depuis le premier PLU adopté en 2011, et en rappelant les enjeux portés par les différents partenaires associés à l'aménagement de la commune. Dans un second temps, sur la base de cette analyse, a pu être défini un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) pour la commune à l'horizon 2035. Le PADD aborde la prise en compte des paysages et de l'environnement, les perspectives en matière d'habitat et d'équipements, le développement économique, la gestion des déplacements, les réseaux. Quelques extraits figurent ci-après.

Il paraît essentiel que ces informations sur le devenir de Wavignies soient exposées, avant d'engager la rédaction d'une réglementation d'urbanisme sur la commune qui s'appliquera aux projets d'aménagement et de construction. C'est pourquoi vous êtes invités à prendre connaissance du contenu du PADD par le biais de cette note de présentation, en précisant que la version complète est disponible à la Mairie et consultable sur le site internet. Vous êtes également conviés à la **présentation du projet communal au cours d'une réunion publique prévue le mercredi 16 janvier à la salle Agora**. L'enquête publique envisagée à l'automne 2019 permettra à la population de s'exprimer sur l'ensemble des pièces du PLU.

Le Maire, André RENAUX

Les principales étapes de la procédure



**RÉUNION PUBLIQUE PRÉVUE
LE MERCREDI 16 JANVIER À 19H00 À LA SALLE AGORA**

Les principales caractéristiques de Wavignies :

- Wavignies fait partie à la Communauté de Communes du Plateau Picard (CCPP), dans l'arrondissement de Clermont et le canton de Saint-Just-en-Chaussée, dont le pôle urbain situé à 7km du bourg constitue le pôle d'équipements, de services et d'emplois local.

- Le territoire se situe dans l'entité géographique du Pays de Chaussée, caractérisée par des paysages de grandes cultures, sillonnés par les fonds des Vignes et de Fumechon au sud-ouest du bourg, et ponctué de quelques bandes boisées, bosquets et «rideaux», bandes arbustives qui délimitent les champs. Les franges du tissu bâti s'accompagnent de parcs et de fonds de jardin végétalisés qui facilitent l'intégration paysagère du bourg au contact de l'espace agricole.

- Le territoire est peu concerné par des secteurs de sensibilités écologiques ou de risques naturels. Seul le secteur du fond des Vignes est soumis à un aléa d'inondation par ruissellement, à l'écart du tissu bâti.

- Le bâti ancien présent dans le bourg se caractérise par son aspect minéral, dominé par des façades, murs et murets en briques rouges, ponctué de pierres claires, et plus rarement de façades à colombages, qui présentent un certain intérêt patrimonial.

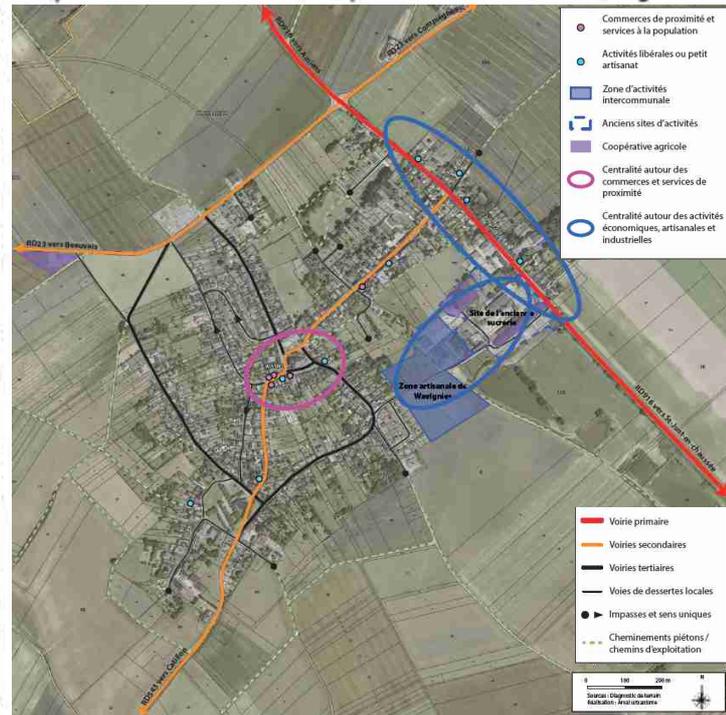
- La commune compte près de 1400 habitants et connaît une forte croissance démographique depuis les années 1980, liée à une combinaison du solde naturel et du solde migratoire. L'équilibre des tranches d'âges est à maintenir pour les années à venir.

- La commune dispose d'une gamme d'équipements et de services particulièrement développée et qui forment une polarité autour de la place de l'église, au carrefour des principales voies d'accès (axe est-ouest de la RD543 et nord/sud avec la rue de la Hercherie).

- Le parc résidentiel est essentiellement composé de grands logements qui répondent aux besoins des familles, mais pas toujours aux besoins des petits ménages (50% sont composés de 1 ou 2 personnes). L'offre locative publique est significative et a permis l'arrivée de jeunes ménages sur le territoire.

- Wavignies bénéficie de commerces et services de proximité dont la pérennité

Synthèse des activités économiques sur le territoire de Wavignies



est un enjeu pour le maintien de la qualité du cadre de vie. La commune compte 134 emplois et une zone d'activités située rue de la Sucrerie qui dispose de foncier disponible pour l'accueil de nouvelles activités. Le devenir de la friche de l'ancienne sucrerie devra faire l'objet d'une réflexion pour permettre sa reconversion vers un usage adapté. La commune compte 6 sièges d'exploitation agricole et 857 hectares déclarés en culture.

Les principales orientations du P.A.D.D. :

- Contenir la consommation d'espaces agricoles ou naturels à des fins urbaines en privilégiant le remplissage des espaces disponibles au sein du village.

- Rendre possible un potentiel maximum de 120 logements supplémentaires d'ici 2035, tout en notant qu'une partie des projets prévus pourraient ne jamais être réalisés. Le rythme de création de logements est divisé par 2 par rapport à la période 2014/2017. Ce potentiel permettrait un gain d'environ 230 habitants. Adapter l'offre en logement par une diversification de leurs typologies (accession, location publique et privée) et de leur taille (encourager les logements de 3 à 4 pièces) afin de permettre l'installation ou le maintien des jeunes ménages.

- Conforter la centralité principale du bourg autour de la place de l'église, de l'école et de la Mairie. Veiller au maintien du nombre de classes et conserver une emprise pour l'implantation éventuelle de nouveaux équipements à proximité du stade communal.

- Veiller au maintien du dynamisme économique de Wavignies. Laisser la possibilité aux activités artisanales, commerciales, et agricoles de se développer dans la trame bâtie tout en restant compatible avec l'habitat. Confirmer la zone d'activités de la Sucrerie et engager une réflexion sur la reconversion de la friche de l'ancienne Sucrerie. Prendre en compte les besoins du milieu agricole dans

la délimitation de nouveaux secteurs voués à l'urbanisation ou à préserver de toute construction.

- Sécuriser en priorité les carrefours de la rue Lucien Sueur (RD916) avec la rue de la Sucrerie et la rue Jean Dupuy (RD543). Requalifier l'entrée de bourg sud depuis la rue Douce. Améliorer les conditions de circulation en anticipant les connexions des secteurs à enjeu d'aménagement avec le réseau existant. Conforter les parcs de stationnement existants et développer un nouveau parc proche du cimetière. Optimiser les conditions de déplacements piétons au sein du bourg et valoriser le chemin du Tour de Ville.

- Prévoir les aménagements nécessaires à une bonne régulation des eaux pluviales et maintenir les secteurs d'écoulement naturel des eaux de ruissellement vers le fond des Vignes. Définir les conditions de préservation des boisements et des éléments plantés situés dans l'espace agricole, en particulier à proximité des axes de ruissellement. Veiller au maintien de la qualité de la ressource en eau par un usage des sols adaptés autour du point de captage. Tenir compte des périmètres de protection autour du silo de la coopérative agricole.

UN DOSSIER COMPLET PRÉSENTANT LE PADD AINSI QUE LE DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE EST CONSULTABLE EN MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURE ET SUR LE SITE INTERNET, AVEC UN REGISTRE DESTINÉ À RECEVOIR LES OBSERVATIONS.

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Traduction graphique à l'échelle du territoire

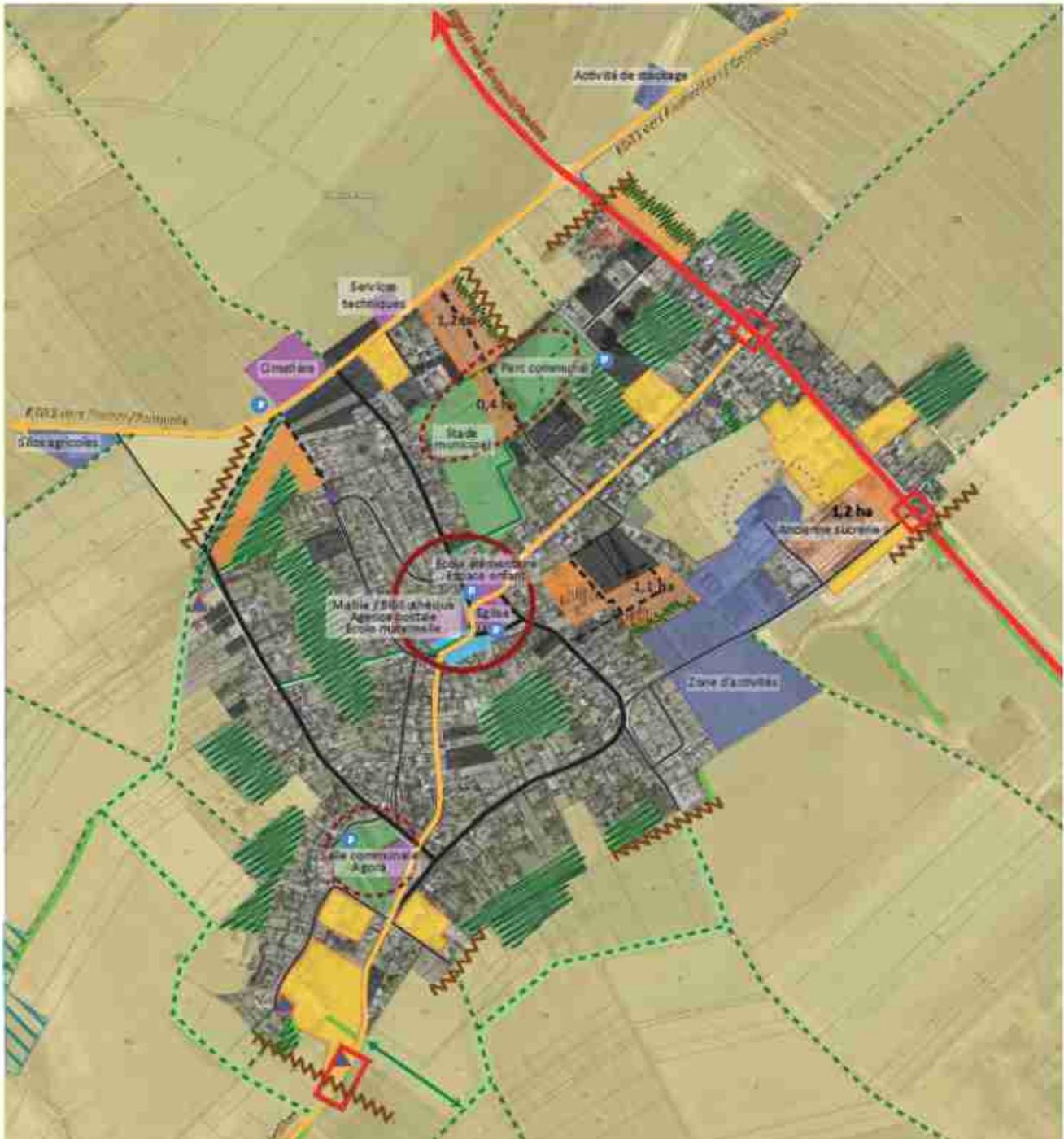
LÉGENDE

-  Axes principaux à considérer
-  Axes secondaires à considérer
-  Principales liaisons douces à valoriser
-  Secteurs voués aux activités économiques à pérenniser
-  Bâtiments agricoles à prendre en compte
-  Espaces voués à l'activité agricole à pérenniser
-  Ecart à vocation d'habitat à prendre en considération
-  Equipement d'intérêt général à maintenir
-  Masses boisées et éléments plantés existants, à protéger pour leur intérêt paysager, pour la biodiversité et la gestion des risques
-  Axes de ruissellement à prendre en compte
-  Périmètre de protection rapproché à protéger
-  Périmètre de protection éloigné à prendre en considération



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Traduction graphique à l'échelle du village



- Axe principal à considérer
- Axes secondaires à prendre en compte
- Voies tertiaires et desserte locale à mailler et à organiser
- ↔ Axe à conforter ou à créer
- Carrefours à sécuriser
- Liaisons douces existantes à valoriser
- Chemin du tour de ville à retrouver
- Nouvelles liaisons à envisager et liaisons existantes à conforter
- Parc de stationnement à créer ou à conforter
- Secteurs équipés et desservis par les réseaux dans la trame urbaine à prendre en compte
- Grandes propriétés pouvant muter (dont corps de ferme) à prendre en compte
- Secteur à enjeu d'aménagement à vocation principale d'habitat
- Secteurs déjà bâtis
- Equipements d'intérêt collectif à maintenir
- Centralité principale à conforter

- Centralités secondaires à connecter
- Commerces et services de proximités à pérenniser
- Activités existantes à pérenniser
- Zone d'Activités de Wavignies aménagée par la CCPP à conforter
- Bâtiments d'activités à enjeu de requalification à prévoir
- Espace voué à l'activité agricole à pérenniser
- Espaces de transition paysagère aux franges ou au coeur du tissu bâti, fonds de jardin, secteurs d'infiltration des eaux pluviales et secteurs favorables à la biodiversité, à valoriser ou à créer
- Espaces à dominante végétale, liés aux sports et loisirs, à valoriser
- Espaces verts à créer, ayant des incidences positives sur les paysages, la biodiversité et la gestion des risques de ruissellement
- Elements plantés (haies et alignements d'arbres) à valoriser
- Coupure d'urbanisation et entrées de bourg à maintenir
- Périmètre de protection éloigné du point de captage d'eau potable à prendre en compte
- Périmètre de protection autour du silo de la coopérative agricole (50 m) à prendre en compte
- Ouvrage de gestion des eaux pluviales à conserver ou à aménager

VIE PRATIQUE

MAIRIE - 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : **03.44.51.47.67**

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax : 03.44.51.50.67

e-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 19h

Vendredi de 9h à 12h

Fermé le samedi

Permanence des élus :

Première adjointe = 1er et 4ème samedi de 10H à 11H

Deuxième adjointe = 2ème samedi de 10H à 11H

Troisième adjoint = 3ème jeudi de 18h30 à 19H30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



SANTÉ

SAMU : 15

Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet : www.3237.fr

Dentiste : 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



ANALYSE DE L'EAU effectuée le 29/10/2018
Eau de bonne qualité bactériologique.
Concernant l'analyse physico-chimique,
la teneur en nitrates (52,7 mg/l) est
supérieure à la limite de qualité. L'Agence Régionale de
Santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau
du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la
déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes.

**Pas de permanence des adjoints les
samedis 22 et 29 décembre !**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Venez vous inscrire sur les listes électorales en
mairie, muni de votre carte d'identité et d'un
justificatif de domicile jusqu'au 31 décembre 2018

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Du lundi au vendredi : de 8h45 à
11h30

Samedi : de 9h00 à 11h45

Téléphone : 03 44 77 15 86

DÉCHETS VERTS



La commune effectuera un ramassage
de déchets verts le :

mercredi 12 décembre

À partir de 9h00 Nombre de sacs illimité.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL



Un ramassage des sapins de Noël par la communauté de communes aura lieu le :

mercredi 9 janvier 2019.

Sapins naturels nus et sans sac à sapin. A sortir la veille

Distribution des corbeilles aux personnes ayant 65 ans et plus de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00

Vendredi 14 décembre

- Rue Mathias
- Rue Lucien Sueur

Lundi 17 décembre

- Rue Brûlée
- Rue Douce
- Rue Moulin Côme

Mardi 18 décembre

- Rue de la Hercherie
- Rue Jean-Pierre Braine
- Rue Rocq Pasquette

Mercredi 19 décembre

- Rue Jean Dupuy
- Rue du Jardin de la Tour
- Rue de l'Orme
- Impasse de la Gare

Jeudi 20 décembre

- Impasse de la Petite Bruyère
- Rue de la Sucrierie
- Rue du Sac
- Ruelle du Pré
- Rue du Jeu de Paume
- Rue Gorelier

Si vous pensez être absent le jour de la distribution, merci de prévenir le secrétariat au 03 44 51 47 67



Je m'appelle Léo ! je suis un beau mâle de 7ans tout beige, tatoué à
l'oreille droite avec des yeux verts et je viens d'emménager dans ce
charmant village. Mais étant un explorateur chevronné j'ai voulu tout de
suite partir explorer les environs et je me suis perdu !

S'il vous plaît aidez-moi à retrouver mes parents, ils habitent au :

340 de la Rue Gorelier. Par téléphone 06.42.62.94.27

ou par mail skytech@hotmail.fr) Merci !

BIBLIOTHÈQUE



BIBLIOTHÈQUE

L'activité HALLOWEEN s'est déroulée les après-midi des lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 octobre 2018.

Une trentaine d'enfants ont pu profiter et repartir avec leur citrouille, particulièrement heureux d'avoir créé quelque chose.

Nous remercions tous les enfants pour leur fidèle participation lors de chaque activité ainsi que Valérie et les bénévoles qui l'ont aidée.

ANCIENS COMBATTANTS

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre et de la collecte des Bleuets de France, a été demandé, pour cette année 2018, d'associer le Sport et cette grande Œuvre solidaire et citoyenne qu'est le « Bleuets de France ».

La commune de Wavignies, à travers les actions de sa section des anciens combattants, (ACPG-CATM) et ses équipes de jeunes, seniors et vétérans des clubs de football, a décidé de participer activement les 10 et 11 novembre 2018 à cette manifestation associant le sport, la solidarité et la citoyenneté.

Je remercie les clubs de l'ESW et du RCW, particulièrement leurs présidents qui ont répondu favorablement à l'idée et les éducateurs des équipes U11 et U13 ainsi que les équipes de Thieux, Lieuvilliers et Bresles chez les jeunes et celles des vétérans de Breteuil et des séniors de Sérifontaine.

Les équipes, arborant fièrement le Bleuets de France sur leur maillot, ont effectué leur entrée sur la pelouse accompagnées du Drapeau pour faire une photo ensemble, preuve de fairplay et de solidarité, et une minute de silence. Les jeunes ont répondu à un questionnaire sur la première guerre mondiale et sur la citoyenneté, questionnaire qui a remporté un franc succès. Tout le monde s'est amusé.

Le dimanche, sous la pluie picarde, les clairons ont fait sonner la fin de la Grande Guerre dans le rond central après la photo des équipes et la minute de silence autour du Porte Drapeau. Mme Evrard, veuve d'ancien combattant et adhérente de la section, a fièrement donné le coup d'envoi du match. Merci sincèrement à elle. Les équipes seniors et vétérans arboraient également le brassard noir en hommage aux morts pour la France d'hier et d'aujourd'hui.

Wavignies aura donc permis de récolter 242,60 euros au profit des Bleuets de France (stade et cérémonie où une centaine de personnes étaient présentes).

Le Bleuets de France était à l'honneur à Wavignies et nous ne pouvons qu'en être heureux, prouvant que solidarité et citoyenneté peut encore rassembler les gens autour d'une belle cause. Merci à Monsieur le Maire de Wavignies et à Madame la Directrice de l'école d'avoir soutenu notre initiative.

M. Michael OHIER
Président des ACPG-CATM
OPEX, veuves et sympathisants de Wavignies



Le diplôme de porte drapeau a été décerné à Monsieur André DAVID pour 18 ans de bons et loyaux services, lors de la cérémonie du 11 novembre 2018.

LES ASSOCIATIONS

Les Vadrouilleurs ont tenu leur AG le 5 octobre 2018. Les membres du bureau sortant ont été réélus à l'unanimité. Comme chaque année, cette AG a été suivie d'une fête joyeuse très réussie.



Remerciements des Vadrouilleurs de Wavignies à Monsieur Philippe Trunet, Maire de Catillon-Fumechon, pour la qualité de son accueil et sa disponibilité lors de notre rando du mardi 30 octobre dernier. Il aura su intéresser tous les participants grâce à sa présentation passionnée de son originale église/mairie que nous avons visité jusqu'en haut du clocher.



Samedi 1^{er} décembre 2018, la salle Agora de la Malle Poste accueillait le 1er Marché de Noël organisé par le Comité d'Animations de la Commune de Wavignies.

La population s'est déplacée toute la journée afin d'admirer les stands des créateurs, artisans et producteurs et faire ses emplettes pour les fêtes de fin d'année. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses : créations en fermeture éclair, de la peinture sur verre, des cartes de vœux, des compositions de Noël, des compositions d'art floral, des bougies, des bijoux, des tableaux, des écharpes, des articles en laine fait main, des chapeaux, de la lingerie, des savons, des objets en bois tournés, des ballotins, des chocolats Picards artisanaux...et des créations surprenantes en capsules de café recyclé. De très belles créations qui ont laissé les visiteurs admiratifs.

Les exposants étaient au rendez-vous et étaient très accessibles. Nous les en remercions infiniment.

Et bien évidemment, et comme toujours, nous remercions Monsieur le Maire pour son soutien ainsi que les employés municipaux pour leur disponibilité et l'aide apportée.

Et un grand merci aux bénévoles qui nous soutiennent sans qui rien ne serait possible (Nathalie, Dominique, Kylian et Lucas).

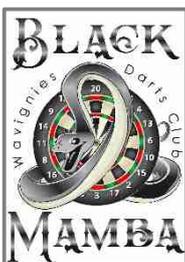
Nathalie CHARMOILLE,
Présidente du Comité
d'Animations de Wavignies

COMMUNIQUÉ

Suite à la démission de certains membres, des postes seront à pourvoir lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra courant janvier 2019.

Si, d'ores et déjà, vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Mail : comiteanimationswavignies@gmail.com



DARTS CLUB



Après 3 mois de compétitions, la saison bat son plein pour le club de fléchettes de Wavignies.

Les nouveaux joueurs ont été pleinement intégrés et ont trouvé rapidement leur place au sein de la structure.

Côté résultats, les espoirs placés en nos juniors se confirment, puisque Anthony a remporté les deux précédents tournois régionaux ainsi que les 2 premiers tournois départementaux. Nos aînés ne sont pas en reste puisque notre vétéran a remporté le dernier tournoi régional et se trouve ainsi classé premier de sa catégorie et quelques belles places d'honneur pour les autres.

Le niveau actuel du club est ainsi en nette progression puisque trois joueurs sont appelés en sélection (sur une sélection de quatre) pour représenter le comité Picardie lors de la compétition annuelle qui regroupera les sélections de tous les comités de France.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou tout simplement vous essayer à la pratique des fléchettes, n'hésitez pas à nous contacter.

Mail : wavigniesdartsclub@gmail.com

VENTE DE SAPINS DE NOEL

Nordmann et épicea - Plusieurs tailles disponibles

A partir de 15 €

Ouverture tous les jours du
30 novembre au 24 décembre 2018
de 10h00 à 20h00



Venez choisir votre sapin en famille !

37 rue de la sucrerie - 60130 WAVIGNIES

Livraison possible : 06 89 78 07 35

